



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Saint-Joseph-du-Lac : Réouverture des modules de jeux dans les parcs

Saint-Joseph-du-Lac, le 5 juin 2020 – La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac annonce la réouverture officielle de tous ses parcs, à compter du 5 juin 2020.

Les usagers doivent toutefois continuer d'observer toutes les mesures requises afin d'éviter la propagation du coronavirus covid-19. Les citoyens devront notamment respecter la distanciation sociale de 2 mètres entre les personnes et procéder à la désinfection des mains avant d'entrer dans les parcs.

À cet effet, des distributeurs de désinfectant à mains ont été installés dans tous les parcs, accolés aux affiches rappelant les consignes à suivre.

Il est à noter que les modules de jeux feront l'objet d'un entretien régulier. Toutefois, la municipalité ne peut garantir que les modules sont entièrement exempts de traces de covid-19. Il demeure de la responsabilité des parents et des citoyens de prendre les mesures nécessaires avant et après leur passage dans les parcs.

« Le conseil municipal et moi savons que les modules de jeux ont manqué aux enfants – et aux parents! – car ces installations permettent aux petits joséphois de bouger et de dépenser de l'énergie! Il faut toutefois continuer de respecter les consignes de la santé publique, pour continuer l'effort collectif visant à limiter le plus possible la transmission du coronavirus. », indique le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca